l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Hainaut

informations
LA LETTRE #06 - JUIN 2021

Cancer du col de l'uterus : c'est le moment de se faire dépister !

Le cancer du col de l'utérus résulte d'une infection prolongée par un Papillomavirus à haut risque, transmis sexuellement.

Agir contre le cancer du col de l'utérus

Il existe deux moyens de limiter ce risque :

- Se faire vacciner contre les HPV entre 11 ans et 14 ans. La vaccination peut également être proposée en rattrapage jusqu'à 19 ans inclus.
- Réaliser un test de dépistage, entre 25 et 65 ans, que l'on soit vaccinée ou non

Qu'il y ait eu vaccination ou non, le dépistage régulier par frottis tous les trois ans est indispensable et peut vous sauver la vie.

Faites-vous dépister

« Juin Vert » est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du col de l'utérus. Si vous n'avez pas réalisé de frottis depuis plus de 3 ans, vous recevrez une invitation pour vous faire dépister. Le test de dépistage sera alors pris en charge à 100% sans avance de frais.

Parlez en avec votre médecin ou votre sage-femme.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur https://www.e-cancer.fr/

© Krakenimages.com - www.stock.adobe.com